

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7
Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télé. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590
cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL
PRÉSENTÉ AU
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL
Réunion virtuelle par Skype Entreprise
Du 22 au 24 septembre 2020**

Consœurs, confrères et amis,

À notre réunion du Conseil exécutif national de septembre, il y aura six mois que la pandémie a frappé le Canada apportant un changement radical dans la façon de vivre pour tous. Comme tous les syndicats du monde, le SCFP doit relever des défis sans précédent. Je suis toujours extrêmement fier du dévouement de nos dirigeants, de nos membres et de notre personnel. Ensemble, nous avons trouvé des solutions créatives et innovantes pour faire face à notre nouvelle réalité.

Nos membres de première ligne continuent à offrir les services publics vitaux qui assurent la sécurité, la santé et le bon fonctionnement de nos collectivités. Pourtant, aussi incroyable que cela puisse paraître, surtout dans un tel contexte, certains gouvernements utilisent la crise comme prétexte pour s'en prendre au secteur public et aux emplois de certains membres dont le rôle est de servir leurs collectivités. Nous continuons à appuyer les sections locales qui résistent aux compressions et à la soustraction et aux mises à pied qui en sont le résultat.

À titre de secrétaire-trésorier national, je surveille toujours étroitement nos ressources pour faire en sorte qu'elles soient dirigées vers les services critiques sur lesquels nos membres comptent. Comme nous le savons, les finances du SCFP étaient solides avant la crise et nos améliorations technologiques étaient déjà en place. Nous avons donc pu offrir la plupart des services à distance depuis les six derniers mois.

La pandémie a entraîné une importante diminution des revenus du SCFP, les membres de secteurs entiers du syndicat ayant été mis à pied. Au cours des prochains mois, nous pourrons mieux mesurer l'ampleur de l'impact sur nos activités et sur ce que cela voudra dire pour la préparation du budget de 2021.

MARK HANCOCK
National President/Président national

CHARLES FLEURY
National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

DENIS BOLDUC, PAUL FAORO, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER
General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Bureaux du SCFP national

Au début de la crise, nous avons dû modifier les activités du SCFP national pour faire face à la fermeture de nos bureaux et travailler à distance. Grâce à nos récents investissements technologiques, nous avons pu réagir très rapidement et transformer nos activités. Avec 850 membres du personnel qui travaillent dans 68 bureaux d'un bout à l'autre du pays, ce ne fut pas une mince affaire. La réouverture des bureaux est un défi logistique encore plus grand.

Notre plan de réouverture des bureaux est maintenant amorcé, dans le respect des paramètres et lignes directrices de la santé publique des provinces et territoires. Nous devons aussi tenir compte des besoins du personnel et de nos besoins spécifiques de fonctionnement. Notre plan accorde la priorité à la santé et à la sécurité de notre personnel et de nos membres de première ligne. Il est conçu pour se déployer lentement et est suffisamment souple pour permettre un retour à l'étape précédente si des cas de COVID-19 resurgissent dans une région ou une autre.

Le plan se déroulera en trois étapes. L'étape un, amorcée en août, est volontaire, c'est-à-dire que les membres du personnel peuvent recommencer à travailler dans les bureaux s'ils le souhaitent. Avec l'évolution des mesures de santé publique, nous pourrions reprendre toutes les activités dans les bureaux au cours des étapes suivantes, lorsque les restrictions gouvernementales ne seront plus en place.

En préparant la réouverture, le SCFP n'a ménagé aucun effort pour assurer la sécurité des bureaux. Nous avons mis en place des pratiques rigoureuses pour relever les défis que nous impose la pandémie. De nombreux processus ont été instaurés, comme l'installation de signalisation dans tous les bureaux, l'information générale sur toutes les procédures de distanciation physique, le nombre maximum de personnes pouvant se trouver dans une salle de réunion et autres espaces communs et la fermeture d'autres endroits publics. On doit porter des masques dans tous les espaces communs. Des désinfectants pour les mains, liquides et en lingettes, ont été distribués dans tous les bureaux. Des protocoles de nettoyage rigoureux ont été planifiés avec le personnel du nettoyage, incluant la désinfection quotidienne des points de contact dans les bureaux. Nous avons mis en place d'autres mesures de prévention, dont une meilleure ventilation et un contrôle des visiteurs. Nous incitons aussi fortement les organismes à charte à mettre en œuvre des normes semblables pour assurer la sécurité de leurs membres et de leur personnel.

Le SCFP continuera, dans un avenir prévisible, à surveiller l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses effets sur les milieux de travail, en plus de suivre les conseils des autorités de santé publique et des gouvernements. Les conditions seront évaluées et les mesures de prévention ajustées au besoin avant de passer à l'étape suivante de la réouverture. Et si le nombre de cas de COVID-19 commence à grimper dans une région, notre plan est assez souple pour nous permettre de revenir à l'étape précédente. Quoi qu'il arrive, la santé et la sécurité de notre personnel et de nos membres passeront avant tout, et les services de qualité sur lesquels nos membres comptent seront maintenus.

Impact financier

À la fin d'août, un peu plus de 71 000 membres du SCFP étaient toujours mis à pied. Il est difficile de prédire ce que l'automne nous réserve. Nous ne savons pas combien de temps la situation continuera à toucher nos membres, mais nous prévoyons que nos revenus continueront à baisser.

Le SCFP national est assez solide pour relever les défis qui nous attendent, mais nous devons faire preuve d'une grande prudence dans nos dépenses. Nous évaluons sans cesse où et comment nous pouvons économiser dans nos activités. Nous avons ajusté notre budget national pour trouver des économies. En outre, les impératifs de distanciation sociale, le report de toutes les activités en personne du SCFP national et l'annulation ou la tenue en ligne des programmes de formation et d'éducation réduisent nos coûts de déplacement et de réunion à court et moyen termes.

Une réouverture sécuritaire des bureaux entraînera d'importants coûts et nous remettons à plus tard toute dépense discrétionnaire comme les améliorations technologiques, les projets de construction d'édifices et de bureaux, les réunions et les formations extérieures des membres du personnel, les déplacements non essentiels, les grands rassemblements en personne, dont la réunion du Conseil national des secteurs, et bien d'autres.

Même si nous espérons que beaucoup de nos membres mis à pied seront rappelés bientôt, nous savons que la crise de cette année aura des conséquences majeures sur notre budget de 2021. Normalement, je commencerais le processus de consultation budgétaire à l'automne mais, cette année, nous devons évaluer la situation au cours des prochaines semaines. Je continuerai à surveiller de près nos revenus dans les mois qui viennent pour recommander la meilleure façon de procéder.

Même si nous espérons que la situation s'améliorera, je crains que ce ne soit pas le cas. Nous devons nous préparer à un très difficile budget pour 2021.

Congrès des divisions de 2020

La saison des congrès des divisions de 2020 a été complètement transformée. La plupart ont été reportés et certains se transforment en événements virtuels. Le 25 juin, le SCFP-Nouveau-Brunswick a tenu le premier congrès virtuel de l'histoire du SCFP, suivi de près par le SCFP-Î.-P.-É., qui a tenu le sien le 27 juin.

J'ai eu l'honneur de prendre la parole à ces congrès et de transmettre les salutations des membres du SCFP de tout le pays. Même si je préfère nettement les activités en personne, j'ai été impressionné par tout ce qui a été accompli, y compris les motions adoptées et les élections tenues avec un niveau élevé de participation.

Je suis impatient de participer aux prochains congrès :

- SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador – 25 septembre
- SCFP-Alberta – du 7 au 9 octobre

Je rends hommage aux membres du Conseil exécutif national, des conseils exécutifs, des comités de division et du personnel qui travaillent si fort à organiser des activités efficaces dans cette nouvelle réalité.

Solidarité internationale :

Internationale des services publics

Le 23 juin, Journée des Nations Unies pour la fonction publique, j'ai eu l'honneur de participer à une réunion virtuelle avec des leaders de l'ISP du Canada et des États-Unis sur les effets de la crise de la COVID-19 sur les travailleurs du secteur public. Avec des leaders syndicaux de la sous-région nord-américaine de l'ISP, nous avons discuté de la façon dont la pandémie a mis en lumière les profondes inégalités de nos sociétés. Nous nous sommes engagés de nouveau à être solidaires par-delà les frontières et à poursuivre la lutte pour l'accès à l'équipement de protection individuelle, l'amélioration des normes du travail et un investissement accru dans les services publics.

Assemblée syndicale mondiale de 2020

L'engagement du SCFP national auprès des Syndicats pour la démocratie de l'énergie (Trade Unions for Energy Democracy ou TUED) au cours des dernières années a jeté les bases de notre participation en tant que co-organisateur à l'Assemblée syndicale mondiale de 2020, qui a eu lieu du 20 août au 10 septembre.

Le SCFP national a contribué de manière importante à plusieurs discussions à l'assemblée sur les moyens à prendre pour accroître et reprendre le contrôle de services publics universels de grande qualité et abordables et sur la crise de la COVID-19, qui peut nous offrir l'occasion de concrétiser cette vision.

Rassemblement contre la loi 195, Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario, Ottawa, Ontario

Pendant la pandémie, les membres du SCFP ont travaillé sans relâche à assurer le bien-être de nos collectivités et de nos concitoyens les plus vulnérables. Mais dès le début, le gouvernement de Doug Ford a mis en place des mesures d'urgence pour contourner et limiter les droits prévus dans les conventions collectives, dont les clauses sur le redéploiement, la réaffectation, les vacances et les mises à pied.

Même si, selon le gouvernement, l'état d'urgence est maintenant terminé, au lieu de lever les mesures de contournement d'urgence, la loi 195 permet une ingérence continue dans les conventions collectives de nos membres, d'abord pendant un an, puis chaque année à renouveler par la suite. En somme, même si l'urgence est terminée, avec la loi 195, le gouvernement Ford s'est arrogé des pouvoirs extraordinaires, antidémocratiques et sans précédent qui accordent aux employeurs le droit de se soustraire à leurs obligations prévues en vertu des conventions collectives.

Dans le cadre de la série de moyens d'action mis en œuvre dans l'ensemble de l'Ontario pour restaurer les droits des travailleurs, j'ai été très heureux de me joindre aux membres et aux dirigeants du CSHO à Ottawa le 9 septembre pour protester devant les bureaux de comté de la députée Lisa MacLeod. Le SCFP national offrira aussi un financement important pour la contestation multisyndicale de cette loi injuste.

Réunion des présidentes et présidents du SCFP-Alberta

J'ai eu le très grand plaisir de participer à la réunion virtuelle des présidentes et présidents organisée par le SCFP-Alberta le 15 juillet. Le message était on ne peut plus clair : les sections locales de l'Alberta doivent plus que jamais être solidaires pour riposter à la loi régressive qui s'attaque aux droits syndicaux, aux régimes de retraite et aux soins de santé publics, entre autres.

La loi 32 limite le droit des syndicats à participer aux enjeux politiques et de justice sociale, en plus de restreindre le piquetage et les grèves. Le SCFP national s'est joint à d'autres syndicats pour contester cette loi inconstitutionnelle devant la Cour suprême du Canada.

J'ai confirmé le financement juridique et de campagne considérable approuvé à la réunion du Conseil de mars pour lutter contre ces attaques antisyndicales et anti-secteur public.

Vérifications du SCFP national pour 2020

La saison des vérifications de 2020 représente un défi sans précédent pour les syndicats, les secrétaires-trésoriers et toute personne participant au processus de vérification partout au pays, tout comme ce fut le cas ici au SCFP national.

Comme vous le savez, pour maintenir l'assurance-cautionnement du SCFP national, chaque organisme à charte doit présenter son rapport des syndicats au SCFP national dans les six mois de la fin de son exercice – ce qui, pour la plupart, est le 30 juin de chaque année. Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour appuyer nos sections locales pendant cette période extrêmement difficile, nous avons demandé et obtenu une prolongation de la compagnie d'assurance-cautionnement. La date limite pour déposer les rapports est donc reportée à neuf mois après la fin de l'exercice, ce qui, pour la plupart, tombe le 30 septembre 2020. Nous espérons que ce report allégera la pression subie par nos dirigeants élus en ces temps difficiles.

Nos vérificateurs externes ont terminé leur vérification annuelle détaillée. Les syndicats nationaux du SCFP ont aussi terminé leur examen et cette année, pour la première fois de notre histoire, la vérification a été menée en partie à distance et en partie en personne dans le respect de la distanciation sociale.

J'aimerais souligner le travail très important accompli par nos syndicats et notre personnel ici, au bureau national. Toutes et tous ont travaillé sans relâche à créer les conditions nécessaires au succès et au soutien de ce nouveau processus.

Les deux rapports sont présentés à la réunion de septembre du CEN.

Rapport sur la compensation des émissions de carbone du congrès de 2019

Le SCFP a retenu les services de CarbonZero pour quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) émises par notre congrès national de 2019 à Montréal. C'était la cinquième fois que le bureau du SCFP national évaluait les émissions produites par le congrès national et la quatrième fois que CarbonZero présentait une évaluation détaillée des résultats.

Le but de ce processus est de déterminer les sources d'émissions de carbone liées à la tenue d'un congrès national, de compenser ces émissions par des investissements dans des projets respectueux de l'environnement et de réfléchir aux mesures à prendre pour réduire ces émissions et leurs effets nocifs pour le climat aux prochains congrès nationaux du SCFP. Le rassemblement de centaines de personnes pour un congrès national du SCFP a des effets considérables sur le climat.

Dans sa politique sur l'environnement, le SCFP national s'engage à prendre des mesures pour réduire son empreinte carbone et diminuer ses émissions en tant qu'organisation. Après quatre congrès tenus dans le respect de ce processus, le SCFP veut désormais faire plus que quantifier et compenser et souhaite réduire les émissions produites par le congrès et d'autres activités.

Sommaire des résultats :

Les principaux résultats de la quantification des émissions de gaz à effet de serre et autres conclusions environnementales au congrès national du SCFP de 2019 sont résumés ci-dessous.

Principaux résultats :

- Le congrès du SCFP de 2019 a émis en tout 1 746,88 tonnes d'équivalent carbone, comparativement à 2 142,76 en 2017, une diminution des émissions d'environ 22 %.
- Les voyages en avion pour se rendre au congrès demeurent la source d'émissions la plus importante. En effet, 96,5 % de toutes les émissions produites par le congrès le sont par les déplacements des délégués, des invités et du personnel qui se rendent au congrès et en reviennent par avion.

- Les émissions de 2019 étaient moins élevées que celles de 2017, ce qui tend à démontrer que les effets sur le climat des congrès sont beaucoup moins élevés lorsque la ville hôte est située au centre du Canada et est bien desservie par des trains interurbains, des trains de banlieue et des moyens de transport en commun. À Montréal, la ville hôte de 2019, les émissions étaient inférieures de 57,1 % à celles de 2015, lorsque Vancouver était la ville hôte.
- 3 967 kilogrammes de matériel utilisé au congrès ont été soit recyclés, soit compostés; 2 277 kilogrammes de matériel sont allés à l'enfouissement. Cela équivaut à 63,5 % du matériel recueilli dans le flux de déchets au centre des congrès qui a été recyclé ou composté.

Les paiements de compensation des émissions de carbone totalisant 69 875,20 \$ iront directement aux organisations qui travaillent avec le SCFP dans des enjeux environnementaux ou dont le travail correspond aux priorités environnementales du SCFP. Trois organisations récipiendaires sont recommandées pour un financement : Réseau Économie Verte, Réseau Action Climat Canada et Eau Secours.

ÉTATS FINANCIERS POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

Caisse générale

L'actif total de la Caisse générale au 30 juin 2020 était de 271 millions de dollars, comparativement à 284,4 millions de dollars au 31 mars 2020 et à 300,2 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les postes d'importance sont détaillés ci-dessous.

Le solde bancaire au 30 juin 2020 était de 24,7 millions de dollars, en hausse de 1,5 million de dollars par rapport au solde du 31 mars 2020 et en hausse de 5,6 millions de dollars par rapport au solde du 31 décembre 2019. Le solde bancaire inclut diverses réserves de liquidités destinées au congrès de 2021, au financement des avantages sociaux futurs, à l'entretien des propriétés et au Fonds des édifices régionaux.

Le passif total de la Caisse générale s'élevait à 237,9 millions de dollars au 30 juin 2020, comparativement à 227,7 millions de dollars au 31 mars 2020 et à 244,1 millions de dollars au 31 décembre 2019.

Le véritable passif calculé par notre actuaire au 31 décembre 2019 était de 222,8 millions de dollars, comparativement à 205,0 millions de dollars à la fin de 2018. Le bilan au 31 décembre 2019 montrait un passif de 175,3 millions de dollars, ce qui laissait un écart non inscrit de 47,5 millions de dollars. À la fin du deuxième trimestre de 2020, le passif des avantages sociaux futurs comptabilisé a légèrement baissé. Une réduction de 7,1 millions de dollars, par rapport au solde du début de 2020, amène le passif inscrit au 30 juin 2020 à 168,2 millions de dollars, une situation entièrement due aux pertes non matérialisées dans nos placements destinés à capitaliser ce passif à long terme.

Le solde de la Caisse au 30 juin 2020 se situe à 33,1 millions de dollars, dont un total de 2,7 millions de dollars est réservé comme suit : 682 000 \$ pour la Caisse de participation aux congrès et aux activités nationales et 2,1 millions de dollars pour le Fonds pour les édifices régionaux.

Le déficit d'exploitation préliminaire (avant la provision du Fonds pour les édifices régionaux) pour l'exercice est de 23,1 millions de dollars, ce qui est supérieur de 21,4 millions de dollars au déficit prévu de 1,6 million de dollars.

Le revenu de capitation est inférieur au budget de 5,4 millions de dollars, étant donné la mise à pied de membres due à la pandémie de COVID-19. Nous avons aussi subi une perte non matérialisée temporaire de 12,5 millions de dollars dans nos comptes de placement causée par une chute importante des marchés boursiers due à la pandémie de COVID-19. Au moment de rédiger le présent rapport, les marchés boursiers affichaient une bonne reprise. Les dépenses totales sont supérieures au budget de 1,7 million de dollars.

Les salaires sont inférieurs au budget de 1 million de dollars, les avantages sociaux courants sont supérieurs au budget de 690 000 \$ et les avantages sociaux futurs, excluant la provision pour ajouter les gains et pertes de placement au passif, sont supérieurs au budget de 966 000 \$. Les salaires des directeurs et des conseillers sont inférieurs au budget de 27 000 \$ et ceux du personnel administratif et technique sont inférieurs au budget de 201 000 \$. Le coût des remplacements pour les congés annuels est inférieur au budget de 69 % (827 000 \$).

Avec l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2020, qui exigeait une hausse de 1,29 % (de 13,63 % à 14,92 %) des cotisations du SCFP au régime de retraite, la dépense consacrée aux cotisations au Régime a augmenté de 541 000 \$ pour la période comprise entre janvier et juin 2020. Cette cotisation additionnelle doit être versée au Régime uniquement en septembre 2020, mais le coût pour les six premiers mois de 2020 est montré dans les états. De plus, par motion spéciale du Conseil exécutif national en mai 2020, le SCFP a fait un paiement spécial au régime de 24,3 millions de dollars, dont 1,8 million de dollars seront récupérés auprès d'autres employeurs participant au Régime pour endiguer le déficit de solvabilité au 1^{er} janvier 2020 et ainsi éviter d'avoir à faire d'importants paiements de solvabilité dans les années à venir.

Parce que la COVID-19 a considérablement réduit l'activité économique, beaucoup de nos dépenses d'exploitation normales sont bien inférieures au budget. Voici quelques éléments significatifs :

1. Les dépenses consacrées aux déplacements sont inférieures au budget de 2,1 millions de dollars.
2. Les dépenses consacrées aux loyers sont inférieures au budget de 587 000 \$ étant donné le report de nombreux projets d'immobilisations depuis le début de la pandémie.
3. Les coûts fixes de dotation en personnel sont inférieurs au budget de 564 000 \$.
4. Les dépenses de bureau sont inférieures au budget de 469 081 \$.
5. Les dépenses consacrées aux comités nationaux sont inférieures au budget de 374 000 \$, avec l'annulation de la réunion de tous les comités en mars 2020.

6. Les dépenses du Conseil et du Comité exécutif national sont inférieures au budget de 287 000 \$.

La COVID-19 a aussi entraîné d'autres dépenses dans deux domaines particuliers :

- Les coûts du PAE sont supérieurs au budget de 415 000 \$ parce que nous offrons un PAE amélioré à notre personnel pour l'aider à faire face à cette difficile période.
- Nous avons engagé des coûts non prévus au budget de 102 000 \$ pour les fournitures d'EPI à la fin de juin, au moment où nous préparons nos bureaux au retour de notre personnel. Ce coût devrait augmenter d'ici la fin de l'année.

Caisse nationale de défense

Au 30 juin 2020, l'actif total s'élevait à 16,1 millions de dollars, comparativement à 13,8 millions de dollars au 31 décembre 2019 et à 14,5 millions de dollars au 30 juin 2019. Le solde au 30 juin 2020 était en hausse de 2 millions de dollars comparativement au 31 décembre 2019 et de 2,7 millions de dollars par rapport au 30 juin 2019. En outre, nous avons des placements totalisant 11 millions de dollars inscrits aux livres au 30 juin 2020, en hausse de 400 000 \$ par rapport au 31 décembre 2019.

Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer de 1,0 million de dollars au 30 juin 2020, comparativement à 2,1 millions de dollars au 31 décembre 2019. Nous avons aussi un passif de 8,1 millions de dollars pour les campagnes à frais partagés au 30 juin 2020, par rapport à 8,7 millions de dollars au 31 décembre 2019. Enfin, nous devons 1,5 million de dollars à la Caisse générale au 30 juin 2020. Au 30 juin 2020, le solde de la caisse était de 5,6 millions de dollars, comparativement à 2,4 millions de dollars au 31 décembre 2019.

Les fonds consacrés aux campagnes à frais partagés approuvées par le Conseil Exécutif National pour la première moitié de l'année, totalisent 1 561 918 \$ sur un budget annuel de 4,0 millions de dollars. Il y a eu recouvrement de 1 million de dollars de fonds non utilisés de campagnes à frais partagés précédentes qui ont été fermées durant la première moitié de l'année. Les dépenses consacrées aux grandes campagnes de recrutement se sont élevées à 1,3 million de dollars sur un budget annuel de 4,0 millions de dollars. Les dépenses consacrées aux initiatives nationales en matière de stratégie ont totalisé 927 000 \$ sur un budget annuel de 2,85 millions de dollars. Les dépenses consacrées aux initiatives régionales en matière de stratégie ont totalisé 840 000 \$ sur un budget annuel de 2,325 millions de dollars.

Caisse nationale de grève

L'état de la situation financière est présenté à titre de Relevé 1. Les comptes débiteurs et créditeurs ont trait aux activités et programmes divers en cours de la Caisse nationale de grève et présentent un portrait de notre actif et de notre passif au 30 juin 2020.

L'actif total de la Caisse nationale de grève au 30 juin 2020 s'élevait à 120 millions de dollars, comparativement à 115 millions de dollars au 31 décembre 2019. Cet actif était formé de 12,5 millions de dollars en liquidités, de 2,1 millions de dollars en capitation à recevoir, de 965 000 \$ dû par la Caisse générale et de 104,8 millions de dollars en placements.

Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer totalisant 174 000 \$, en baisse de 60 000 \$ par rapport au 31 décembre 2019.

Les revenus de la Caisse de grève, y compris les revenus de placement, étaient de 7,7 millions de dollars et les dépenses se sont élevées à 1,3 million de dollars, ce qui a donné lieu à un surplus avant les gains de placement non matérialisés de 6,4 millions de dollars. Une perte non matérialisée de 554 000 \$ a été inscrite dans les placements de notre Caisse de grève à la fin de juin 2020 puisque les marchés montrent des signes de reprise après les pertes des marchés boursiers au premier trimestre provoquée par la COVID-19.

GRÈVES, LOCK-OUT ET RÈGLEMENTS

Section locale 4193 (N.-B.) – Commission des services régionaux Népisiguit-Chaleur, 23 membres lockoutés du 13 février au 4 août 2020.

Section locale 375 (QC) – Association des employeurs maritimes (débardeurs), 1 151 membres en grève du 10 au 21 août 2020.

RETARDS DANS LES PAIEMENTS DE CAPITATION

Pour le trimestre terminé en juin 2020, les paiements en retard s'élevaient à 12 345 387 \$, une baisse de 1 707 836 \$, ou 12,15 %, par rapport au trimestre précédent terminé en mars 2020. Les retards ont augmenté de 32,05 % par rapport à juin 2019.

RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

Pendant le troisième trimestre de 2020, le Service de la TI a poursuivi son travail comme d'habitude, mais à distance, tout en aidant le reste du personnel du SCFP à en faire autant. La TI devait concrétiser des plans pour les nouvelles versions approuvées du SGRM, la mise en œuvre du plan approuvé pour le remplacement du système de capitation du SCFP, les progrès réalisés dans le plan de continuité des activités et de reprise après sinistre du SCFP et le début d'un projet Intranet pour l'ensemble du SCFP.

Système de gestion de la relation membre (SGRM)

Le travail de développement se poursuit sur l'interface entre le SGRM et le nouveau système de capitation, ainsi que sur les ajouts nécessaires pour que le module d'information sur les sections locales (ISL) soutienne le système de capitation. Il faut notamment saisir le processus du rapport de vérification des syndics, actuellement hébergé dans l'ancien système de capitation. Le système devrait être mis en œuvre au cours du premier trimestre de 2021.

L'équipe de développement de la TI poursuit son travail avec la Direction de l'organisation et des services régionaux dans un exercice de validation et de purification de données pour améliorer l'exactitude des données existantes dans le SGRM et les processus nécessaires à une maintenance régulière et facile des données à l'avenir.

Le SCFP entreprend un nouveau projet visant à livrer un système électronique pancanadien pour la Caisse de grève qui facilitera l'administration des piquets de grève, permettra de remplir en ligne les formulaires pour la paie de grève, accélérera le processus d'approbation en ligne et automatisera le processus. Nous éliminerons le problème de la maintenance et de la gestion des formulaires papier, ainsi que les retards dans la collecte de signatures, en plus de répondre aux exigences de production de rapports et de vérification. Le projet est maintenant à l'étape de l'identification des besoins, qui devrait être terminée d'ici octobre de cette année. Le développement ne devrait pas commencer avant 2021

Dans l'urgent dossier de la nouvelle loi 32 en Alberta, l'équipe de développement de la TI a amorcé le travail nécessaire pour permettre aux sections locales de la province d'avoir accès au système de GRM-ISL afin de gérer toute l'information relative à leurs membres. Les sections locales dépourvues d'outils ou de systèmes aujourd'hui pourront assurer le suivi de leurs membres et accroître leur mobilisation. Mais surtout, le système de GRM-ISL permettra aux sections locales de saisir et de suivre les exigences antisyndicales de la loi 32 qui donnent aux membres le droit de choisir de verser ou non la partie des cotisations qui sont destinées à des activités politiques ou de bienfaisance.

Développement du système de capitation

Le développement du nouveau système de capitation se poursuit. Il devrait être livré à la fin de 2020. Il y a eu beaucoup de consultations avec les utilisateurs des finances pour confirmer la conception et les caractéristiques du système proposé. Le travail de conception et de développement était divisé en sept segments et il n'en reste qu'un à terminer avant le début de la formation et de la mise à l'essai du système.

Infrastructure et opérations de la TI

La TI du SCFP poursuit les plans d'amélioration de la résilience du réseau pour minimiser les pannes aux bureaux du SCFP de tout le pays, incluant l'élaboration d'un plan de continuité des activités et de reprise après sinistre en cas de perte du bureau national du SCFP, l'amélioration de la sécurité générale de la TI du SCFP (comme des procédures plus solides de comptes et de mots de passe) et, enfin, la planification du passage de Skype entreprise à Teams.

PROPRIÉTÉS ET BAUX

Compte tenu de l'actuelle pandémie de COVID-19, les activités du groupe de gestion des propriétés ont été considérablement recentrées. Un important travail a été entrepris pour assurer la sécurité des édifices inoccupés. Nous avons dû réduire une bonne partie de nos projets d'immobilisations et nous poursuivons le travail de conception de quelques projets, dont l'agrandissement du bureau régional du Manitoba.

L'équipe des propriétés a accompli un travail immense dans la mise en œuvre de nos protocoles de réouverture pour assurer la sécurité dans ce nouvel environnement et offrir des mesures adéquates de prévention contre la COVID. Nous continuons avec diligence à assurer la conformité à nos protocoles dans tous nos établissements.

Nous avons presque achevé la construction des améliorations locatives de nos nouveaux bureaux de Nanaimo et Yorkton, où nous avons emménagé.

Dernièrement, nous avons conclu des ententes de renouvellement de baux pour les bureaux de Hamilton, Corner Brook, Windsor et Dauphin.

Nous étudions nos options pour certains baux échus en 2020 et 2021, dont Kitchener, Sault Ste. Marie, London, Oshawa, Windsor, Fort McMurray, Medicine Hat et Terrace.

CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS

Les restrictions imposées en mars par les gouvernements et les agences de santé publique visant les rassemblements en période de COVID-19 ont été maintenues cet été et le seront à l'automne. Dans la mesure du possible, le SCFP national limite toujours les réunions nationales à des réunions virtuelles seulement, car la plupart impliquent un grand nombre de personnes et exigent beaucoup de déplacements.

Cet été, nous avons tenu plusieurs réunions virtuelles du Conseil exécutif national, des comités nationaux, des directrices et directeurs et du PAE. Bien que les réunions virtuelles soient relativement nouvelles pour beaucoup d'entre nous, nous avons réussi à réunir de façon efficace les membres du personnel, du Conseil exécutif national et du SCFP en général au cours des derniers mois.

La Conférence du Conseil des secteurs de 2020, qui devait avoir lieu en octobre à Winnipeg, au Manitoba, est passée d'événement en personne à rassemblement virtuel. Cette conférence se déroulera sur Chime Live, une plateforme de réunion virtuelle fournie par Encore Global, l'entreprise d'audiovisuel avec laquelle nous collaborerons pour cet événement.

Le 19 octobre, les personnes-ressources et les coprésidents des onze secteurs rencontreront virtuellement l'entreprise d'audiovisuel et les interprètes pour mettre à l'essai la plateforme virtuelle et régler les problèmes potentiels. La conférence commencera le 20 octobre. Nous aurons quatre réunions de secteur en même temps les 20 et 21 octobre. Les trois autres secteurs se réuniront en même temps le 22 octobre. Chaque réunion durera quatre heures.

Même si nous en sommes encore aux premières étapes de cet événement virtuel, nous sommes confiants que la conférence sera très réussie, non seulement en ce qui a trait au nombre de membres qui s'inscriront aux réunions de secteurs, mais aussi pour la mise en place d'une nouvelle façon de faire pour les activités futures du SCFP.

ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Les relevés annuels des prestations de 2019 ont été envoyés par la poste aux participants actifs, retraités et différés du régime à la fin de juin. Pour estimer leurs rentes, les participants actifs ont aussi accès à leurs relevés annuels de 2019 sur le site Web du Régime, à www.rres.ca.

Le Conseil de fiducie mixte (CFM) a tenu une réunion spéciale par téléconférence avec les constituants le 26 août pour étudier et adopter les conclusions des évaluations actuarielles à long terme et de la solvabilité au 1^{er} janvier 2020. Par la suite, le rapport de l'évaluation actuarielle au 1^{er} janvier a été soumis aux autorités gouvernementales.

En conséquence, le 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation de l'employeur a augmenté, passant de 13,63 % à 14,92 %. Les cotisations de l'employeur rétroactives pertinentes seront versées à la caisse du RRES à la fin de 2020.

Grâce à la cotisation spéciale de 24,3 millions de dollars versée par le SCFP national à la caisse du RRES, le ratio de solvabilité calculé au 1^{er} janvier 2020 était de 85,2 %. Même si ce versement spécial a eu un impact important sur les finances du SCFP, il permet au Régime de ne pas avoir à déposer une autre évaluation de la solvabilité avant trois ans, ce qui lui laisse plus de temps pour se relever du ralentissement économique causé par la pandémie et pour éviter la très réelle possibilité d'avoir à faire d'importants paiements de solvabilité au Régime au cours des prochaines années.

Le CFM poursuit son étude des mandats de placements équilibrés.

Le Rapport aux participants de 2019 et les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 se trouvent sur le site Web du RRES, à www.rres.ca.

Retraites

Le confrère Denis A. Régimbald, bureau de Sudbury – 1^{er} octobre 2020
La consœur Janice C. Valentine, bureau de Red Deer – 1^{er} octobre 2020
La consœur Jacqueline Routh, bureau régional de l'Alberta – 1^{er} janvier 2021
La consœur Audrey Barr, bureau régional de l'Alberta – 1^{er} janvier 2021
La consœur Sharleen Rayner, bureau de Saskatoon – 1^{er} janvier 2021
La consœur Loree D. Wilcox, bureau de Victoria – 1^{er} février 2021
Le confrère Robert Le Moignan, bureau de Bathurst – 1^{er} février 2021
La consœur Linda Duchesne, bureau du Saguenay-Lac-Saint-Jean – 1^{er} mars 2021

CONCLUSION

Au moment d'amorcer le dernier trimestre de 2020, nous restons vigilants dans tous les aspects de notre travail au SCFP national. Nous maintenons notre appui à nos organismes à charte, à nos collectivités et à notre personnel de toutes les manières possibles. Notre objectif reste clair, que nous travaillions à distance ou en personne – le SCFP national est là pour soutenir ses membres et défendre leurs droits. Nous devons continuer à assurer la protection et l'expansion des services publics partout au pays.

Restons en sécurité. Restons forts. Et restons unis.

Respectueusement soumis,

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY

:mar/sec